



SNUipp FSU Marne

15 bd de la Paix
51100 REIMS
Téléphone 03 26 79 12 90
Télécopie 03 26 79 12 99
snu51@snuipp.fr

Reims, le 18 novembre 2019

À Monsieur l'Inspecteur d'académie de la Marne

Objet : demande d'imputation des heures effectuées dans le cadre des réunions de directeurs volontaires sur les animations pédagogiques.

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Le ministère de l'Education nationale met en place des réunions de directeurs volontaires afin de « *susciter l'expression des directeurs sur les thématiques identifiées : équipe pédagogique, relations avec les parents d'élèves, relations de travail avec la commune ou l'EPCI, relations de travail avec la hiérarchie, etc.* »

Dans notre département, ces réunions sont d'ores et déjà programmées, notamment le mercredi matin.

Dans ce cadre de la réflexion sur l'allègement des tâches administratives et les conditions de travail des directeurs d'école, nous vous demandons d'autoriser l'imputation des heures effectuées lors de ces réunions sur le temps des animations pédagogiques.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'académie, l'expression de nos sincères salutations.

Irène Déjardin

Co secrétaire du SNUipp FSU Marne

